Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 09/09/2026 à 19h22
Réference de l'AR : 051-215100538-20260904-D2026_09_05-DE

République Française

Département de la Marne

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bezannes

SEANCE DU 4 SEPTEMBRE 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
29	21	21 + 8 pouvoirs

Date de convocation
28 août 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre septembre à vingt heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Salle Hélios à Bezannes, sous la présidence de **David CAPPE**, Maire.

Présents : **BIENAIME Vanessa, BOURDAIRE Sabine, BOURQUARDEZ Joël, CAPPE David, CHRETIEN Hervé, DEVOLDER Catherine, DIDIER Evelyne, FOREST Louis-Xavier, FRANCOMME Frédéric, GIRARD Jean-Christophe, LANGLET Virginie, LOURIDO CIVES Josefina, MALEZIEUX Samantha, MENET Antoine, MEZIANE Nabila, MILLOT Jean Marc, MIMPONTEL Bruno, OZBAY Mesut, PIRES MENDES Elodie, SIFFERLEN André, TRAVAINI Chiara.**

Absents : **.**

Représentés : **ACHTIOUI Samy pouvoir donné à MENET Antoine, CRUSSIERE Virginie pouvoir donné à FRANCOMME Frédéric, DEMANGE Cyril pouvoir donné à OZBAY Mesut, HAJJI Mehdi pouvoir donné à DEVOLDER Catherine, HAMON Richard pouvoir donné à CHRETIEN Hervé, LE COZ Roxanne pouvoir donné à BIENAIME Vanessa, LEXCELLENT Nicolas pouvoir donné à MALEZIEUX Samantha, VIENNOT Josiane pouvoir donné à MEZIANE Nabila.**

Monsieur MILLOT Jean Marc a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Programme pluriannuel d'aménagement des voiries 2028-2032
N° de délibération : 2026_09_05

Conseillers présents	*Suffrages exprimés avec pouvoir*	*Pour*	*Contre*	*Abstention*	*Non participant*
21	*8*	*29*	*0*	*0*	*0*

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims et notamment les dispositions relatives à la compétence voirie ;
Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs ;

Considérant que la commune de Bezannes souhaite engager, sur la période 2028-2032, un programme d'aménagement et de réfection de ses voiries, afin d'améliorer la sécurité, la fluidité des déplacements, la durabilité des chaussées et la qualité du cadre de vie ;
Considérant que la Communauté Urbaine du Grand Reims, compétente en matière de voirie, assure la programmation et la réalisation des opérations relevant de cette compétence ;
Considérant qu'il convient, dans ce cadre, de solliciter l'inscription de plusieurs opérations concernant le territoire de la commune de Bezannes dans la programmation voirie 2028-2032 du Grand Reims ;
Considérant que les fiches projets annexées à la présente délibération précisent, pour chaque opération, sa localisation, ses objectifs ainsi que le contenu prévisionnel des travaux ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 – Approbation du programme

Le Conseil municipal approuve le programme pluriannuel d'aménagement et de réfection des voiries sur le territoire de la commune de Bezannes pour la période 2028-2032, tel que présenté dans les fiches projets annexées à la présente délibération, et sollicite leur prise en compte dans la programmation voirie de la Communauté Urbaine du Grand Reims.

Article 2 – Approbation des fiches projets
Le Conseil municipal approuve les fiches projets suivantes, annexées à la présente délibération :

- Fiche projet n° 1 : Avenue François Jacob – création d'une piste cyclable et d'une voie piétonne ;
- Fiche projet n° 2 : Rue Victor de Broglie – création d'un parking de 20 places de stationnement ;
- Fiche projet n° 3 : Route des Mesneux – rénovation et élargissement de la chaussée et création d'une piste cyclable ;
- Fiche projet n° 4 : Rues du Jardin Petit et des Marsillers – rénovation de la chaussée ;
- Fiche projet n° 5 : Rue de l'Ancien Château – rénovation de la chaussée ;
- Fiche projet n° 6 : Rue des Pressoirs – Rue de Marconville – création de trottoirs.

Article 3 – Autorisation donnée au Maire
Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires auprès de la Communauté Urbaine du Grand Reims afin de solliciter l'inscription des opérations précitées dans la programmation voirie 2028-2032 et à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Article 4 – Exécution
Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.
La présente délibération sera transmise à la Communauté urbaine du Grand Reims et fera l'objet des mesures de publicité prévues par la réglementation en vigueur.
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'État.

Jean-Marc MILLOT,
Secrétaire de séance

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Affiché le 8 septembre 2026
David CAPPE,
Maire, excusé

Fiche 1 annexe à la délibération : D 2026-9-5

Pôle territorial : ...Grand Reims..... Commune de BEZANNES
Nom de la voie : Avenue François Jacob PRIORITÉ : 1
Tronçon concerné : de l'Intersection : rue A Kessler à l'intersection rue Louis Renault
Partie sans accotement : à gauche de la chaussée en direction de la rue L Renault

Domaine	Existant	Projet
Chaussée :		
Largeur	8,00 m	
Sens de circulation	double sens	
Etat de la chaussée	satisfaisant	
Cheminement piétons :		
Trottoir	Trottoir existant : non	A créer : oui
Largeur		1,50 m
État		
Aménagement cyclable :	Existant : non	A rénover :
		A modifier :
		A créer : oui 1,50 m de large
Stationnement :		
Autorisé	Oui	oui
Matérialisé	non	oui
A créer	/	
Vitesse :		
Limitée à ?	50 km /h	
Zone de rencontre (20km/h)/zone 30 ?	Existant : non A préciser :	A créer : non A préciser :
Aménagement de sécurité (écluses, ilôts, chicanes, plateaux surélevés...)	Existant : non	A créer : oui Ilots pour faciliter la traversée des piétons
Nature du trafic :		
VL	Oui	
PL de transit	oui	
PL pour activités agri/viti	Non	
Prévision de trafic		Croissant : oui Extension prévue de la clinique
Plan d'alignement :	Existant : aucun	A appliquer :
Réseaux secs :		
Eclairage public	Réseau aérien / souterrain	A effacer : non
		Ajout de points lumineux : non
	Réseau inexistant	A créer : non
Basse tension	Réseau aérien / souterrain	A effacer : non
Telecom	Réseau aérien / souterrain	A effacer : non
Réseaux humides :		
Assainissement :	Séparatif / unitaire	/
Eaux usées (EU)	Etat de fonctionnement :	Demande de rénovation : non
Eaux pluviales (EP)	Existant : oui / non	Demande de rénovation : non
	Etat de fonctionnement :	Intégration du PLAN PLUIE
Alimentation en eau potable (AEP) :	Bon fonctionnement : oui	Demande de rénovation : non
Pôle d'attractivité/projet d'aménagement :		
Existant	A préciser :	/

Fiche 2 annexe à la délibération : D 2026-9-5

Pôle territorial : ...Grand Reims..... Commune de BEZANNES
Nom de la voie : Rue Louis victor de Broglie PRIORITÉ : 2
Tronçon concerné : 50 m à partir du rond point avec A de Gasperie

Domaine	Existant	Projet
Chaussée :		
Largeur	6 m	
Sens de circulation	Double	
Etat de la chaussée	Satisfaisant	
Cheminement piétons :		
Trottoir	Trottoir existant : oui	
Largeur		
État	Satisfaisant	
Aménagement cyclable :	Existant : non	A rénover : non
		A modifier : non
		A créer : non
Stationnement :		
Autorisé	Oui	oui
Matérialisé	Oui	oui
A créer	/	Extension du parking existant (20 places)
Vitesse :		
Limitée à ?	50 km /h	50 km /h
Zone de rencontre (20km/h)/zone 30 ?	Existant : non A préciser :	A créer : non A préciser :
Aménagement de sécurité (écluses, ilôts, chicanes, plateaux surélevés...)	Existant : non	A créer : non
Nature du trafic :		
VL	Oui	
PL de transit	oui	
PL pour activités agri/viti	Non	
Prévision de trafic		Croissant : non
Plan d'alignement :	Existant : aucun	A appliquer :
Réseaux secs :		
Eclairage public	Réseau aérien / souterrain	A effacer : non
		Ajout de points lumineux : non
	Réseau inexistant	A créer : non
Basse tension	Réseau aérien / souterrain	A effacer : non
Telecom	Réseau aérien / souterrain	A effacer : non
Réseaux humides :		
Assainissement :	Séparatif / unitaire	/
Eaux usées (EU)	Etat de fonctionnement :	Demande de rénovation : non
Eaux pluviales (EP)	Existant : oui / non	Demande de rénovation : non
	Etat de fonctionnement :	Intégration du PLAN PLUIE
Alimentation en eau potable (AEP) :	Bon fonctionnement : oui	Demande de rénovation : non
Pôle d'attractivité/projet d'aménagement :		
Existant	A préciser :	/

Fiche 3 annexe à la délibération : D 2026-9-5

Pôle territorial : ...Grand Reims..... Commune de BEZANNES
Nom de la voie : Route des Mesneux – Rue des Tètes de Fer PRIORITÉ : 3
Tronçon concerné : Route des Mesneux : 730 m à partir du croisement avec la rue des Tètes de fer
Rue des tètes de fer : 90 m à partir du croisement avec la route des Mesneux

Domaine	Existant	Projet
Chaussée :		
Largeur	4,50 m	6,00 m (élargissement)
Sens de circulation	double sens	
Etat de la chaussée	Très dégradé	Bande de roulement à remplacer
Cheminement piétons :		
Trottoir	Trottoir existant : non	A créer : non
Largeur		
État		
Aménagement cyclable :	Existant : non	A rénover : non
		A modifier : non
		A créer : oui , création d'une piste cyclable
Stationnement :		
Autorisé	Oui	oui
Matérialisé	non	oui
A créer	/	oui : 10 places de stationnement rue des tètes de fer
Vitesse :		
Limitée à ?	90 km/h (route des mesneux) 50 km/h (rue des tètes de fer)	70 km/h (route des Mesneux) 50 km /h
Zone de rencontre (20km/h)/zone 30 ?	Existant : non A préciser :	A créer : non A préciser :
Aménagement de sécurité (écluses, ilôts, chicanes, plateaux surélevés...)	Existant : non	A créer : oui Plateau surélevé avant l'entrée dans Bezannes
Nature du trafic :		
VL	Oui : traffic en hausse depuis 10 ans	
PL de transit	Oui	
PL pour activités agri/viti	Oui	
Prévision de trafic		Croissant : oui contournement de Reims
Plan d'alignement :	Existant : aucun	A appliquer :
Réseaux secs :		
Eclairage public	Réseau aérien / souterrain	A effacer : non
		Ajout de points lumineux : non
	Réseau inexistant	A créer : non
Basse tension	Réseau aérien / souterrain	A effacer : non
Telecom	Réseau aérien / souterrain	A effacer : non
Réseaux humides :		
Assainissement :	Séparatif / unitaire	/
Eaux usées (EU)	Etat de fonctionnement :	Demande de rénovation : non
Eaux pluviales (EP)	Existant : oui / non	Demande de rénovation : non
	Etat de fonctionnement :	Intégration du PLAN PLUIE
Alimentation en eau potable (AEP) :	Bon fonctionnement : oui	Demande de rénovation : non
Pôle d'attractivité/projet d'aménagement :		

Existant	A préciser :	/
Futur	/	Aucun

Fiche 4 annexe à la délibération : D 2026-9-5

Pôle territorial : ...Grand Reims..... Commune de BEZANNES
Nom de la voie : Rue du Jardin Petit / rue des Marsillers PRIORITÉ : 4
Tronçon concerné : Rue du Jardin Petit : allée de Beauregard au Chemin d'Ormes
Rue des Marsillers

Domaine	Existant	Projet
Chaussée :		
Largeur	6,00 m	
Sens de circulation	double sens	
Etat de la chaussée	Très dégradé	Bande de roulement à remplacer
Cheminement piétons :		
Trottoir	Trottoir existant : oui	A créer : non
Largeur		
État	Satisfaisant	
Aménagement cyclable :	Existant : non	A rénover : non
		A modifier : non
		A créer : non
Stationnement :		
Autorisé	Oui	oui
Matérialisé	oui	oui
A créer	/	oui : 4 places de stationnement rue du Jardin Petit
Vitesse :		
Limitée à ?	30 km /h	30 km /h
Zone de rencontre (20km/h)/zone 30 ?	Existant : non A préciser :	A créer : non A préciser :
Aménagement de sécurité (écluses, ilôts, chicanes,	Existant : non	A créer : non
Nature du trafic :		
VL	Oui	
PL de transit	Faible traffic	
PL pour activités agri/viti	Non	
Prévision de trafic		Croissant : non
Plan d'alignement :	Existant : aucun	A appliquer :
Réseaux secs :		
Eclairage public	Réseau aérien / souterrain	A effacer : non
		Ajout de points lumineux : non
	Réseau inexistant	A créer : non
Basse tension	Réseau aérien / souterrain	A effacer : non
Telecom	Réseau aérien / souterrain	A effacer : non
Réseaux humides :		
Assainissement :	Séparatif / unitaire	/
Eaux usées (EU)	Etat de fonctionnement :	Demande de rénovation : non
Eaux pluviales (EP)	Existant : oui / non	Demande de rénovation : non
	Etat de fonctionnement :	Intégration du PLAN PLUIE
Alimentation en eau potable (AEP) :	Bon fonctionnement : oui	Demande de rénovation : non
Pôle d'attractivité/projet d'aménagement :		
Existant	A préciser :	/

Fiche 5 annexe à la délibération : D 2026-9-5

Pôle territorial : ...Grand Reims..... Commune de BEZANNES
Nom de la voie : Rue du l'ancien Chateau PRIORITÉ : 5
Tronçon concerné : Rue de l'ancien château
200 m - Entre les 2 intersections avec la rue du Battoir

Domaine	Existant	Projet
Chaussée :		
Largeur	5,00 m	
Sens de circulation	double sens	
Etat de la chaussée	Dégradé	Bande de roulement de la chaussée pavé à remplacer
Cheminement piétons :		
Trottoir	Trottoir existant : oui	A créer : non
Largeur		
État	Déformé par endroit	A rénover
Aménagement cyclable :	Existant : non	A rénover : non
		A modifier : non
		A créer : non
Stationnement :		
Autorisé	Oui	oui
Matérialisé	oui	oui
A créer	/	
Vitesse :		
Limitée à ?	30 km /h	30 km /h
Zone de rencontre (20km/h)/zone 30 ?	Existant : non A préciser :	A créer : non A préciser :
Aménagement de sécurité (écluses, ilôts, chicanes, plateaux surélevés...)	Existant : non	A créer : non
Nature du trafic :		
VL	Oui	
PL de transit	Faible	
PL pour activités agri/viti	Non	
Prévision de trafic		Croissant : non
Plan d'alignement :	Existant : aucun	A appliquer :
Réseaux secs :		
Eclairage public	Réseau aérien / souterrain	A effacer : non
		Ajout de points lumineux : non
	Réseau inexistant	A créer : non
Basse tension	Réseau aérien / souterrain	A effacer : non
Telecom	Réseau aérien / souterrain	A effacer : non
Réseaux humides :		
Assainissement :	Séparatif / unitaire	/
Eaux usées (EU)	Etat de fonctionnement :	Demande de rénovation : non
Eaux pluviales (EP)	Existant : oui / non	Demande de rénovation : non
	Etat de fonctionnement :	Intégration du PLAN PLUIE
Alimentation en eau potable (AEP) :	Bon fonctionnement : oui	Demande de rénovation : non
Pôle d'attractivité/projet d'aménagement :		
Existant	A préciser :	/

Fiche 6 annexe à la délibération : D 2026-9-5

Pôle territorial : ...Grand Reims..... Commune de BEZANNES
Nom de la voie : Rue des pressoirs / rue de marconville PRIORITÉ : 6
Tronçon concerné : rue des pressoirs : 50 m à partir de la rue de la Gazette
Rue de marconville : 50 m à partir de la rue des tètes de fer

Domaine	Existant	Projet
Chaussée :		
Largeur	5,00 m	
Sens de circulation	double sens (rue des pressoirs)	
Etat de la chaussée	Correct	
Cheminement piétons :		
Trottoir	Trottoir existant : non	A créer : oui
Largeur		
État		
Aménagement cyclable :	Existant : non	A rénover : non
		A modifier : non
		A créer : non
Stationnement :		
Autorisé	Oui	oui
Matérialisé	oui	oui
A créer	/	
Vitesse :		
Limitée à ?	30 km /h (rue des pressoirs)	
Zone de rencontre (20km/h)/zone 30 ?	Existant : non A préciser :	A créer : non A préciser :
Aménagement de sécurité (écluses, ilôts, chicanes, plateaux surélevés...)	Existant : non	A créer : non
Nature du trafic :		
VL	Oui	
PL de transit	Faible	
PL pour activités agri/viti	Non	
Prévision de trafic		Croissant : non
Plan d'alignement :	Existant : aucun	A appliquer :
Réseaux secs :		
Eclairage public	Réseau aérien / souterrain	A effacer : non
		Ajout de points lumineux : non
	Réseau inexistant	A créer : non
Basse tension	Réseau aérien / souterrain	A effacer : non
Telecom	Réseau aérien / souterrain	A effacer : non
Réseaux humides :		
Assainissement :	Séparatif / unitaire	/
Eaux usées (EU)	Etat de fonctionnement :	Demande de rénovation : non
Eaux pluviales (EP)	Existant : oui / non	Demande de rénovation : non
	Etat de fonctionnement :	Intégration du PLAN PLUIE
Alimentation en eau potable (AEP) :	Bon fonctionnement : oui	Demande de rénovation : non
Pôle d'attractivité/projet d'aménagement :		
Existant	A préciser :	/